



Assemblée générale

Distr. générale
8 avril 1999
Français
Original: anglais/français

Commission du droit international

Cinquante et unième session

Genève, 3 mai-23 juillet 1999

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Nomination à des sièges devenus vacants après élection

Note du Secrétariat

Additif

I. Liste des candidats

1. Au 7 avril 1999, les noms des candidats suivants avaient été présentés en vue de pourvoir aux sièges devenus vacants à la suite de l'élection de Luigi Ferrari Bravo au poste de juge de la Cour européenne des droits de l'homme, de l'élection de M. Mohamed Bennouna au poste de juge au Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie et de la nomination de M. Václav Mikulka au poste de Directeur de la Division de la codification :

M. Giorgio Gaja (Italie)
M. Maurice Kamto (Cameroun)
M. Peter Tomka (Slovaquie)

2. On trouvera dans la section II ci-dessous les curriculum vitae des candidats susmentionnés.

II. Curriculum vitae des candidats

[Original : anglais/français]

Giorgio Gaja (Italie)

Né à Lucerne (Suisse), le 7 décembre 1939. Nationalité italienne.

Maîtrise en droit à l'Université de Rome en 1960. «Libera docenza» en droit international en 1968. Doctorat en droit de la Dickinson Law School (1985).

Professeur de droit international à la faculté de droit de l'Université de Florence depuis 1974. Doyen de cette faculté de 1978 à 1981.

Cours à l'Académie de droit international de La Haye en 1981. Professeur à temps partiel à l'Institut universitaire européen en 1980 et en 1984-1985. Professeur invité à l'Université Johns Hopkins en 1977-1978, à la faculté de droit de l'Université de Genève en 1983 et en 1985, à l'Université de Paris I en 1989, à l'Université d'Aix-Marseille III en 1992, à la faculté de droit de l'Université du Michigan en 1992 et à la faculté de droit de Columbia en 1996.

Membre de l'Institut de droit international. Directeur de la *Rivista di diritto internazionale*. Membre du Comité de direction de l'*Italian Yearbook of International Law*. Membre du Conseil scientifique de la *Common Market Law Review*, de l'*European Journal of International Law* et du *Columbia Journal of European Law*.

Représentant du Gouvernement italien à la Conférence de Vienne sur le droit des traités entre États et organisations internationales et entre organisations internationales (1986). Conseiller du Gouvernement italien dans l'affaire *Elsi* portée devant la Cour internationale de Justice. Membre d'un comité d'experts en droit international établi par le Service juridique de la Commission européenne.

Principales publications

Ouvrages

L'esaurimento dei ricorsi interni nel diritto internazionale, 1967, 246 p.

La deroga alla giurisdizione italiana, 1971, 396 p.

International Commercial Arbitration. The New York Convention, 1978.

La riforma del diritto internazionale privato e processuale (volume édité), 1994.

Introduzione al diritto comunitario, 1996, 178 p.

Articles

«River Pollution in International Law», *Colloque de l'Académie de droit international de La Haye*, 1973, et *The Protection of the Environment and International Law*, 1975, p. 352 à 396.

«Considerazioni sugli effetti delle sentenze di morito della Corte internazionale di giustizia», *Comunicazioni e Studi*, vol. XIV, 1975, p. 313 à 335.

«Reservations to treaties and the newly independent states», *Italian Yearbook of International Law*, vol. I, 1975, p. 52 à 68.

«The European Community's participation in the law of the Sea Convention: some incoherencies in a compromise solution», *Italian Yearbook of International Law*, vol. 5, 1980-1981, p. 110 à 114.

- «Jus cogens beyond the Vienna Convention», *Hague Academy of International Law, Collected Courses*, vol. 172, 1981, p. 271 à 316.
- «The European Community's rights and obligations under Mixed Agreements», *Mixed Agreements*, D. O'Keeffe et H. G. Schermers, 1983, p. 133 à 140.
- «Effets directs et réciprocité dans la jurisprudence concernant l'accord entre la Communauté européenne et la Suisse», *Annuaire suisse de droit international*, vol. XL, 1984, p. 9 à 29.
- «Instruments for legal integration in the European Community – a review» (en collaboration avec P. Hay et R. D. Rotunda), *Integration Through Law. Europe and the American Federal Experience*, M. Cappelletti, M. Secombe et J. Weiler, 1986, vol. 1.2, p. 113 à 160.
- «Principi generali del diritto (diritto internazionale)», *Enciclopedia del Diritto*, vol. XXXV, 1986, p. 533 à 549.
- «Unruly treaty reservations», *International Law at the Time of its Codification. Essays in Honour of Roberto Ago*, 1987, vol. I, p. 307 à 330.
- «Italy», *The Effect of Treaties in Domestic Law*, F. G. Jacobs et S. Roberts, 1987, p. 87 à 108.
- «A "New" Vienna Convention on Treaties between States and International Organizations or between International Organizations: a critical commentary», *British Yearbook of International Law*, vol. 58, 1987, p. 253 à 269.
- «Obligations erga omnes, international crimes and jus cogens: a tentative analysis of three related concepts», *International Crimes of States*, J. H. H. Weiler, A. Cassese et M. Spinedi, 1989, p. 151 à 160.
- «New developments in a continuing story: the relationship between EEC law and Italian law», *Common Market Law Review*, vol. 27, 1990, p. 83 à 95.
- «Measures against terrorist acts under international law», *Maritime Terrorism and International Law*, N. Ronzitti, 1990, p. 15 à 24.
- «Positivism and dualism in Dionisio Anzilotti», *European Journal of International Law*, vol. 3, 1992, p. 123 à 138.
- «Réflexions sur le rôle du Conseil de sécurité dans le nouvel ordre mondial à propos des rapports entre le maintien de la paix et les crimes internationaux des États», *Revue générale de droit international public*, 1993, p. 297 à 320.
- «La Convention européenne des droits de l'homme dans les ordres juridiques des États membres de la Communauté européenne», *Grundrechtsschutz im europäischen Raum*, J. Iliopoulos-Strangas, 1993, p. 131 à 150.
- «Beyond the reasons stated in judgments», *Michigan Law Review*, vol. 92 (1993-4), 1966-1976.
- «The Protection of human rights under the Maastricht Treaty», *Institutional Dynamics of European Integration. Essays in Honour of Henry G. Schermers*, 1994, vol. II, p. 549 à 560.
- «Use of force made or authorized by the United Nations», *The United Nations at Age Fifty. A Legal Perspective*, éd. Ch. Tomuschat, 1995, p. 39 à 58.
- «Some reflections on the European Community's international responsibility», *The Actions for Damages in Community Law*, T. Heukels et A. McDonnell, 1997, p. 351 à 361.
- «Identifying the status of general principles in European Community law», *Scritti in onore di Giuseppe Federico Mancini*, 1998, vol. II, p. 445 à 457.

«How flexible is flexibility under the Amsterdam Treaty?», *Common Market Law Review*, vol. 35, 1998 (à paraître).

«Restrains imposed by European Community law on the treaty-making power of the Member States», 1998 (à paraître).

[Original : français]

Kamto Maurice (Cameroun)

Identité

Date et lieu de naissance : 15 février 1954 à Bafoussam (Cameroun).

Nationalité : camerounaise.

État civil : marié et père de six enfants.

Diplômes et titres

Licence en droit public, faculté de droit de Yaoundé, 1979 (mention bien).

Diplôme des hautes études internationales, Institut européen des hautes études internationales de Nice (IEHEI), 1980 (mention très bien).

Certificat d'études supérieures des Communautés européennes, IEHEI, 1980 (mention assez bien).

Diplôme d'études approfondies de droit international, faculté de droit de Nice, 1980 (mention bien)

Diplôme d'études approfondies de droit public fondamental, faculté de droit de Nice, 1980 (mention assez bien).

Diplôme de l'Institut d'administration publique de Paris, 1982 (mention bien).

Doctorat d'État en droit, faculté de droit de Nice, 1983 (mention très honorable et félicitations du jury).

Lauréat de la faculté de droit de Nice, 1983.

Agrégé des facultés françaises de droit, Paris, 1988.

Avocat au barreau de Paris.

Langues

Français : écrit et parlé : excellent.

Anglais : écrit et parlé : bon.

Fonctions universitaires

Assistant au Collège universitaire d'études fédéralistes, Aoste (Italie), 1980-1982.

Chargé d'enseignement à l'IEHEI, Nice, 1982-1983.

Chargé de cours à l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), Université de Yaoundé, 1984-1988.

Chargé de cours à l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM), Yaoundé.

Chargé de cours à l'École supérieure des sciences et techniques de l'information (ESSTIC), Yaoundé.

Professeur agrégé de droit public depuis 1988.

Professeur à la faculté de droit et à l'IRIC, Université de Yaoundé II.

Professeur à l'ENAM, Yaoundé.

Professeur à la faculté de droit de l'Université de Ngaoundéré.

Professeur associé à l'Université catholique d'Afrique centrale.

Professeur associé à la faculté de droit de l'Université de Douala.

Doyen de la faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Yaoundé.

Activités scientifiques

Enseignement :

De droit international public à l'IRIC, depuis 1984.

De droit international public à la faculté de droit de l'Université de Yaoundé, depuis 1992 et la faculté de droit de l'Université de Douala, depuis 1993.

De systèmes politiques comparés à l'IRIC, 1984-1985.

De droit administratif approfondi à la faculté de droit de l'Université de Yaoundé, depuis 1983.

De droit constitutionnel à la faculté de droit de l'Université de Yaoundé, 1988-1990, et à la faculté de droit de l'Université de Ngaoundéré, 1993-1994.

Des grands problèmes politiques, économiques et sociaux du monde contemporain à l'ENAM, Yaoundé, 1984-1995, et à la faculté de droit de l'Université de Ngaoundéré, 1993-1994.

De droit de l'information à l'ESSTIO, Yaoundé, 1987-1990.

De droit public à l'Institut catholique de Yaoundé, depuis 1991.

De droit de l'environnement à l'Institut catholique, depuis 1994.

Direction d'une équipe de recherche dans le domaine du droit international et des relations internationales à l'IRIC.

Direction des projets de recherche à l'Université de Yaoundé.

Direction de plusieurs thèses de doctorat en droit international public, en droit public interne et en droit de l'environnement, ainsi que de nombreux mémoires postgraduation.

Tient la chronique «Pays d'Afrique francophone» dans le *Yearbook of International Environmental Law* (États-Unis) depuis le volume 3, 1992.

Tient la chronique «L'OUA et la sécurité en Afrique», dans l'*Annuaire ARES* (France), depuis 1991.

Organisation et coordination de colloques scientifiques.

Missions d'enseignement auprès des universités étrangères :

Faculté de droit de Bordeaux I (France, 1989-1990).

Faculté de droit de Limoges (France), 1990-1991, 1991-1992, 1992-1993, 1993-1994.

Faculté de droit de Nice (France), 1991-1992.

Université des réseaux d'expression française (UREF-France), 1994-1995.

Faculté de droit de Dakar, 1994-1995.

Faculté de droit de l'Université du Littoral (France), 1995-1996.

Participation à de nombreux colloques et conférences internationales, jurys et concours :

Membre de jury pour la soutenance de nombreuses thèses en droit et en sciences politiques à la faculté de droit de Yaoundé, à l'IRIC, Yaoundé, et à l'Université de Paris V – René Descartes (France).

Président et membre de jurys de nombreux mémoires postgraduation en droit et en sciences politiques à la faculté de droit et à l'IRIC, Yaoundé.

Membre du jury du concours d'entrée à l'IRIC.

Membre du jury du concours d'entrée à l'ENAM, Yaoundé.

Membre du jury du concours d'agrégation de droit public (CAMES), session de novembre 1993 à Cotonou.

Membre du jury du concours d'agrégation de droit public (CAMES), session de novembre 1995 à Lomé.

Fondateur et Directeur du Centre d'études, de recherche et de documentation en droit international et sur l'environnement (CERDIE).

Fondateur et Codirecteur de la *Revue juridique africaine*, depuis 1988.

Codirecteur de la *Revue de législation et de jurisprudence camerounaise*, jusqu'en 1994;

Fondateur et Directeur de la revue *Lex lata*, depuis 1994.

Membre et Secrétaire général du Comité national des droits de l'homme et des libertés du Cameroun (CNDHL).

Membre du Conseil scientifique du Centre d'études juridiques et politiques du monde africain de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), France.

Membre du Groupe d'experts du Centre du droit de l'environnement de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) de Bonn.

Membre du Comité de réseau «Droit de l'environnement» de l'Université des réseaux d'expression française (UREF), Paris.

Membre de la Commission du droit de l'environnement de l'UICN.

Membre des associations scientifiques suivantes :

Société française pour le droit international, France.

Société française pour le droit de l'environnement, France.

Association Henri Capitant (France).

International Law Association (ILA) (Royaume-Uni).

Commission internationale des juristes (Genève).

Institut du droit d'expression française (France).

Société africaine de droit international et comparé (SADIC) (Royaume-Uni).

Société africaine pour le droit de l'environnement (SADE), membre fondateur (France).

Association camerounaise pour les Nations Unies, Président fondateur (Cameroun).

Association française d'anthropologie du droit (France).

Activités à l'Académie de droit international de La Haye

Chercheur au Centre de recherche en droit international et en relations internationales de l'Académie en 1991 (certificat).

Contribution au colloque de l'Académie de 1994 sur «La Convention sur l'interdiction et l'élimination des armes chimiques».

Professeur pour la session extérieure des cours de l'Académie tenue du 25 novembre au 6 décembre 1996 à Abidjan.

Directeur de séminaire, section de langue française à l'Académie, pour la session des cours de juillet/août 1997.

Activités devant la Cour internationale de Justice

Coagent, conseil et avocat du Cameroun dans l'affaire de la *Frontière terrestre et maritime (Cameroun/Nigéria)*, depuis 1994.

Expérience d'expert et de consultant

Secrétaire général/Rapporteur de la Conférence nationale sur la relation entre désarmement et développement organisée par le Gouvernement camerounais pour le compte du Groupe des États africains de l'ONU, 1985.

Consultant auprès de la Mission d'aménagement et d'équipement des terrains urbains et ruraux (MAETUR) du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat sur la réglementation de l'urbanisme, 1986.

Consultant auprès de la Société nationale d'investissement (SNI) dans l'affaire *État du Cameroun (SNI) c. Kloner*, 1986.

Membre de la Commission des textes de l'Université de Yaoundé, 1990.

Consultant auprès du Ministère de l'information et de la culture pour la législation sur la liberté de l'information et la communication sociale, 1990.

Consultant auprès du Ministère des postes et télécommunications et membre de la commission dudit Ministère sur la législation et la réglementation des PTT (législation et convention internationales), 1990-1991.

Membre de la Commission de réforme de l'ENAM (Yaoundé), 1990-1991.

Expert de l'UIT pour la rédaction de la convention et de l'Accord d'exploitation de l'organisation africaine de télécommunications par satellite (RASCOM).

Expert consultant auprès du PNUD/FAO pour l'étude des aspects législatifs et institutionnels de la protection de l'environnement au Cameroun en vue de l'élaboration d'un plan national pour la protection de l'environnement, 1992.

Expert dans le cadre du projet d'harmonisation du droit des affaires dans la zone franc, 1993.

Consultant auprès de la RASCOM basée à Abidjan.

Consultant auprès de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC).

Consultant associé au Cabinet juridique S. A. Yaoundé, 1988-1993.

Fondateur et consultant en chef du cabinet Brain Trust Consulting & Business Inc. (Yaoundé).

Consultant auprès de la Société des télécommunications internationales du Cameroun (INTELCAM).

Consultant auprès du Ministère de l'environnement et des forêts du Cameroun.

Désigné conseil par la société Scemar devant la cour d'arbitrage de la Chambre de commerce international de Paris en 1994 dans l'affaire *Scemar Sarl c. Dragages S. A.*

Expert principal de l'UIT pour la réforme du cadre juridique et institutionnel au Mali (juin-juillet 1996).

Expert principal de l'UIT pour la réforme du cadre juridique et institutionnel des télécommunications au Rwanda (octobre-novembre 1996).

Expert principal de l'UIT pour la réforme du cadre juridique et institutionnel des télécommunications en Mauritanie (mai-juin 1997).

Expert principal de l'UIT pour la réforme du cadre juridique et institutionnel des télécommunications au Burkina Faso (octobre-novembre 1997).

Expert principal de l'UIT pour la réforme du cadre juridique et institutionnel des télécommunications en Guinée-Bissau (mai 1998).

Expert principal de l'UIT pour la réforme du cadre juridique et institutionnel des télécommunications de la République démocratique du Congo (1998).

Membre et conseiller juridique de la délégation camerounaise à la quarante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, novembre-décembre 1996 (participation aux travaux de la Sixième Commission).

Membre et conseiller juridique de la délégation camerounaise à la Conférence de Rome sur la création d'une Cour criminelle internationale (membre du Comité de rédaction, juillet 1998).

Membre et conseiller juridique de la délégation camerounaise à la première session de la Commission préparatoire pour la Cour pénale internationale (New York, du 16 au 26 février 1999).

Distinctions honorifiques

Prix de thèse de la Faculté de droit de Nice et de la ville de Nice, 1983.

Prix de l'Académie des sciences d'outre-mer, Paris, 1988.

Publications

Ouvrages

Pouvoir et droit en Afrique noire : Essai sur les fondements de constitutionnalisme dans les États d'Afrique noire francophone. Paris, L. G. D. J., 1987, 545 p.

L'OUA : Rétrospective et perspectives africaines. Paris, Economica, 1990 (en collaboration), 338 p.

Droit administratif processuel du Cameroun (Guide pratique). Yaoundé, Presses universitaires du Cameroun, 1991, 256 p.

L'urgence de la pensée : réflexions sur une précondition du développement en Afrique. Yaoundé, Éditions Mandara, 1993, 209 p.

Droit de l'environnement en Afrique. EDICEF, Paris, 1996, 416 p.

Positivité du nouveau droit de la mer et problèmes liés à sa mise en oeuvre (à paraître en 1999 aux Éditions A. Pedone, Paris).

Articles

Droit international

«L'affaire de délimitation de la frontière maritime Guinée/Guinée-Bissau», *Revue égyptienne de droit international*, Le Caire, vol. 41, 1985, p. 73 à 147.

«Les aspects juridiques des relations entre le Cameroun et la République fédérale d'Allemagne», *Revue camerounaise des relations internationales*, Yaoundé, vol. 2, No 1, 1985, p. 27 à 105.

«La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEAC), une communauté de plus?», *Annuaire français de droit international* (AFDI), Paris, vol. XXXI, No 2, 1987, p. 839 à 862.

«Transfert de technologie et perspectives internationales de développement en Afrique subsaharienne : quelques réflexions», *Afrique et développement*, Addis-Abeba, vol. XII, No 2, 1987, p. 101 à 133.

«L'accession de la Namibie à l'indépendance», *Revue générale de droit international public* (RGDIP), Paris, juillet-septembre 1990, p. 577 à 634.

«Le territoire du Cameroun et le droit international», rapport au XXXXe Congrès de l'Association Henri Capitant, 12 au 16 février 1990, dans : *La maîtrise des sols*, travaux de l'Association Henri Capitant, Economica, Paris, 1991, p. 87 à 145.

«Les tentatives de règlement non juridictionnel du différend territorial tchado-libyen à propos de la Bande d'Aouzou», *Revue juridique et politique indépendance et coopération*, 1991.

«Le droit international des ressources en eaux continentales africaines», AFDI, Paris, 1991, p. 841 à 911.

«Les communautés européennes et les sanctions internationales», rapport de recherche au Centre de recherche en droit international de l'Académie du droit international de La Haye, session été 1991, paru à la *Revue africaine de droit international et comparé* (RADIC), Londres, tome 7, No 3, p. 511 à 567.

«Le mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits; l'esquisse d'un nouvel instrument régional pour la paix et la sécurité en Afrique», in : Arrangements régionaux et sécurité collective, Actes du Colloque de Nice, dans *ARES*, vol. XV, No 2, 1996, p. 61 à 84.

«L'ONU et l'assistance électorale» communication au colloque de la Société africaine de droit international et comparé (ASICL), Londres, 1996.

«Pauvreté et souveraineté dans l'ordre international contemporain» in : *Mélanges en l'honneur du doyen Paul Isoart*, Paris, Pedone, 1996, p. 284 à 305.

«Les actes de l'Organisation», communication au colloque organisé du 23 au 25 novembre 1994 par l'Académie de droit international de La Haye, Actes parus aux éditions Martinus Nijhoff, Dordrecht/Boston/Londres, 1995, p. 343 à 362.

«Les cours de justice des organisations africaines d'intégration économique», *Annuaire africain de droit international*, 1998.

«Le contentieux de la frontière maritime entre la Guinée-Bissau et le Sénégal», *RGDIP*, septembre 1997, No 3.

«Retour sur le "droit au développement" au plan international : droit au développement des États?», à paraître en 1998.

«Le matériau cartographique dans les contentieux frontaliers et territoriaux internationaux», dans : *Liber Amicarium Mohammed Bedjaoui*, Londres, ASICL, 1998.

«Le choix des sujets pour le développement progressif et la codification du droit international par la CDI et ses méthodes de travail», communication au colloque des Nations Unies à l'occasion du cinquantième anniversaire de la CDI; New York, 27 et 28 novembre 1997.

«Le colloque des Nations Unies sur la codification et le développement progressif du droit international», *AFDI*, 1997.

«Le contentieux de la frontière entre la Guinée-Bissau et le Sénégal», *RGDIP*, 1997, No 3, p. 695 à 734.

«L'intitulé d'une affaire portée devant la CIJ» (à paraître à la *RGDIP*, 1999).

«Les origines de la Déclaration universelle des droits de l'homme», Rapport de séance au Colloque international sur le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme organisé par la Commission nationale consultative des droits de l'homme de la France, Paris, septembre 1998.

«Responsabilité pénale de l'État et responsabilité pénale de l'individu», communication au colloque organisé à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, par le Réseau Victoria, Université de Sceaux, Faculté de droit Jean Monnet, décembre 1998.

Droit administratif

«La fonction administrative contentieuse de la Cour suprême du Cameroun» in : *Les cours suprêmes et hautes juridictions d'Afrique*, tome I, Paris, Economica, 1988, p. 31 à 67.

«L'appel d'offres pour la livraison d'ouvrage clef en main en droit camerounais», *RJPIC*, France, Nos 2 et 3, mai-juin, p. 236 à 253.

«Introduction au droit de l'urbanisme du Cameroun», *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger (RDP)*, Paris, 1988, No 6, p. 1609 à 1646.

«La participation des étrangers à l'administration publique camerounaise», *Recueil Penant*, France, No 801, août-décembre 1989, p. 403 à 432.

Note sur le jugement Rikam A. Nwae, Cour suprême du Cameroun, Chambre administrative, 26 avril 1984, *Recueil Penant*, France, No 794, p. 357 à 364.

Note sur le jugement Dame veuve Ongono Régine, Cour suprême du Cameroun, Chambre administrative, 26 mai 1984, *Revue juridique africaine*, Yaoundé, No «0», décembre 1989, p. 91 à 99.

Note sur l'arrêt Nijikiakam Towa Maurice, Cour suprême du Cameroun, Assemblée plénière, 24 mars 1983, *Recueil Penant*, France, 1986, p. 347 à 361.

«La justice en Afrique : une justice entre tradition et modernité», *Afrique contemporaine*, Paris, No 156 (spécial), 1190, p. 57 à 64.

«Regard sur le nouveau statut général de la fonction publique (Cameroun)», *Lex Lata*, No 2, 1994, p. 8 à 11; No 3, p. 9 à 12.

«Le silence de l'administration en droit administratif camerounais» (en collaboration), *Lex Lata*, Yaoundé, No 5, 1994, p. 10 à 14.

«Le contentieux électoral au Cameroun», *Lex Lata*, No 20, 1996, p. 3 à 13.

Droit constitutionnel et science politique

«Le dauphin constitutionnel dans les régimes politiques africains : les cas du Cameroun et du Sénégal», *Recueil Penant*, France, Nos 781 et 782, 1983, p. 256 à 282.

«Les nouvelles institutions constitutionnelles et politiques de la République centrafricaine», *Recueil Penant*, France, No 788, 1989, p. 7 à 31.

«L'énoncé des droits dans les constitutions africaines», Rapport au colloque organisé par la Faculté de droit de Limoges sur le thème «Espace juridique francophone et droits de l'homme», 3-8 octobre 1989, 24 p., paru dans la *Revue juridique africaine (RJA)*, Yaoundé, Nos 2 et 3, 1991, p. 7 et suivantes.

«Le “Bill of Rights” dans le constitutionnalisme : sa genèse américaine et son destin africain», communication au colloque organisé à la Faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi (Congo), septembre 1991, à l'occasion du bicentenaire du “Bill of Rights”, *RJA*, 1992/93, p. 7 à 16.

«La responsabilité pénale des ministres sous la Ve République», *RDP*, Paris, No 5, 1991, p. 1239 à 1308.

«La transition vers le pluralisme politique au Cameroun», Rapport aux journées d'études, *La transition vers le pluralisme politique en Afrique*, organisées par le Centre d'études juridiques et politiques du monde africain et le Centre de droit, paru dans les actes dudit colloque sous la direction de M. Gérard Conac, Paris, Economica, 1993.

«Dynamique constitutionnelle du Cameroun indépendant», *RJA*, Yaoundé, 1995, p. 7 à 49.

«Acte de gouvernement et droit de l'homme au Cameroun», *Lex Lata*, No 26, mai 1996, p. 9 à 13.

«Les conférences nationales africaines ou la création révolutionnaire des constitutions», dans : *La création du droit en Afrique*, Paris, Karthala, 1997, p. 177 à 196.

«Quels systèmes électoraux pour quels élections?», *Lex Lata*, No 19, 1995, p. 10 à 15.

«La question du “modèle constitutionnel” en Afrique» (à paraître dans les *Mélanges offerts au Professeur Gérard Conac*, Paris, 1999).

Droit de l'environnement

«Les conventions régionales sur la conservation de la nature et des ressources naturelles en Afrique et leur mise en oeuvre», *Revue juridique de l'environnement (RJE)*, France, 1991, No 4, p. 417 à 442.

«Institutions internationales d'aide au développement et problèmes de l'environnement», communication présentée au Colloque international sur le droit de l'environnement, organisé à Rio de Janeiro (Brésil), du 27 octobre au 2 novembre 1991.

«Fleuves et lacs internationaux africains et problèmes écologiques : aperçu des problèmes juridiques», communication au Colloque international sur le thème “Quels fleuves pour demain?”, organisé par le Ministère français de l'environnement et le CNRS, à la Faculté de droit de Poitiers, du 23 au 26 septembre 1991, *Environnement policy and law*, Bonn, vol. 21, Nos 5 et 6, 1991, p. 236 à 240.

«La désertification : aperçu écologique et esquisse pour une convention sur les zones désertiques, ardues, semi-arides et sèches humides», in : *Droit de l'environnement et développement durable* (sous la direction de M. Prieur et S. Doumbe Bille), Presses universitaires de Limoges, 1994.

«Les nouveaux principes du droit international de l'environnement», RJE, France, No 4, octobre-novembre 1992, p. 11 à 21.

«Gestion des déchets et problématiques des sites contaminés au Cameroun», communication au Colloque de Limoges de février 1994 sur “Les sites contaminés”, Actes, Presses universitaires de Limoges, 1995, p. 435 à 467.

«Les forêts, «Patrimoine commun de l'humanité et droit international», rapport introductif général au Colloque de Limoges des 7 et 8 novembre 1994 sur “Droit, forêts et développement durable”, Actes, éditions Bruylant, Bruxelles, 1996.

«Singularité du droit international de l'environnement», in : *Les hommes et l'environnement. En hommage à Alexandre-Charles Kiss*, Paris, Frison-Roche, 1997, p. 315 à 322.

«Esquisse d'une “doctrine” du patrimoine national d'intérêt écologique mondial», communication au Colloque sur “le patrimoine en droit de l'environnement”, organisé par l'Association «Les Thermales de Riom», Riom (France), septembre 1998.

[Original : anglais]

Peter Tomka (Slovaquie)**Coordonnées personnelles**

Né le 1er juin 1956, à Banská Bystrica (Slovaquie).

Marié.

Études

1979	Faculté de droit de l'Université Charles de Prague (maîtrise, mention très bien).
1985	Faculté de droit de l'Université Charles de Prague (doctorat en droit international).
1982	Faculté de droit international et de relations internationales, Kiev (Ukraine).
1984-1985	Institut du droit de la paix et du développement, Nice (France).
1985	Institut de droit international public et des relations internationales, Salonique (Grèce).
1988	Académie de droit international, La Haye.

Carrière professionnelle (résumé)

1998-	Directeur général des affaires juridiques internationales et consulaires; Conseiller juridique au Ministère des affaires étrangères, Bratislava (Slovaquie).
1997-1998	Directeur du Département du droit international du Ministère des affaires étrangères.
1994-1997	Ambassadeur, Représentant permanent par intérim de la Slovaquie auprès de l'ONU, New York.
1993-1994	Ambassadeur, Représentant permanent adjoint de la Slovaquie auprès de l'ONU, New York.
1991-1992	Conseiller et Conseiller juridique à la Mission permanente de la Tchécoslovaquie auprès de l'ONU, New York.
1990-1991	Chef de la Division du droit international public du Ministère des affaires étrangères à Prague.
1986-1990	Conseiller juridique adjoint au Ministère des affaires étrangères à Prague.

Activités internationales

1993-	Représentant de la Slovaquie à la Cour internationale de Justice dans l'affaire concernant le projet Gabčíkovo-Nagymaros (Hongrie/Slovaquie).
1997-	Expert de la Slovaquie dans l'affaire No ARB/97/4, Československá obchodní banka (ČSOB) c. République slovaque, soumise au Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements.
1999-	Vice-Président du Comité des conseillers juridiques en matière de droit international public du Conseil de l'Europe.

1994-	Membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye.
1997-	Président de la Sixième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies (cinquante-deuxième session).
1992	Vice-Président de la Sixième Commission.
1995	Président du Groupe de travail sur la Décennie des Nations Unies pour le droit international.
1998	Vice-Président du Comité préparatoire pour la création de la Cour pénale internationale.
1996	Président de la Réunion des États Parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.
1996	Vice-Président de la Réunion des États Parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.
1991	Président du Comité des demandes de réformation de jugements du Tribunal administratif.
1998	Chef suppléant de la délégation slovaque à la Conférence diplomatique des Nations Unies sur la création d'une cour internationale.
1993-1998	Représentant de la Slovaquie à l'Assemblée générale des Nations Unies (quarante-huitième à cinquante-troisième sessions) et chef adjoint de la délégation slovaque (quarante-neuvième, cinquantième et cinquante et unième sessions).
1993-1998	Représentant de la Slovaquie à la Sixième Commission.
1990-1992	Représentant suppléant de la Tchécoslovaquie à l'Assemblée générale (quarante-sixième et quarante-septième sessions) et Conseiller (quarante-cinquième session).
1990-1992	Représentant de la Tchécoslovaquie à la Sixième Commission.
1994-1996	Chef de la délégation slovaque à l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins.
1993-1994	Représentant de la Slovaquie à la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer.
1987-1992	Représentant de la Tchécoslovaquie à la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer.
1991	Chef de la délégation tchécoslovaque à la réunion d'experts de la CSCE sur le règlement pacifique des différends en Europe, organisée à La Valette (Malte) par la Conférence pour la sécurité et à la coopération en Europe.
1986	Représentant de la Tchécoslovaquie à la vingt-cinquième Conférence internationale de la Croix-Rouge à Genève.
1989-1990	Conseiller juridique de la délégation tchécoslovaque aux négociations sur le retrait des forces militaires soviétiques de Tchécoslovaquie.
1991	Conseiller juridique de la délégation tchécoslovaque aux négociations sur la dissolution du Pacte de Varsovie.

Enseignement

- 1984-1991 Chargé d'enseignement en droit international public à l'Université Charles de Prague.
- 1988- Cours général de droit international public à l'Institut des relations internationales de l'Université Comenius à Bratislava.

Appartenance à des sociétés savantes et à des comités de rédaction

- 1981-1992 Membre de la Société tchécoslovaque de droit international; Secrétaire de 1986 à 1991.
- 1988- Membre de l'antenne tchécoslovaque de l'Association du droit international; Secrétaire de 1988 à 1991.
- 1982- Membre de la Société slovaque de droit international.
- 1990-1991 Membre du Comité de rédaction de *Právník* (Le juriste), publié par l'Académie tchécoslovaque des sciences.

Publications

Codification du droit international, Prague, 1984 (thèse miméographiée).

Les modes de codification du droit international, dans *Acta Universitatis Carolinae – Iuridica*, No 3 (1985), p. 221 à 236.

État d'avancement du projet de code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité, dans *Renforcer le rôle du droit pénal dans la protection de la paix et de la sécurité internationales*, *Acta Universitatis Brunensis – Iuridica* No 84, Brno, 1988.

La Tchécoslovaquie et la Cour internationale de Justice – *tempora mutantur?*, dans *Právník*, No 5 (1990), en collaboration avec V. Mikulka.

La procédure établie par la CSCE pour le règlement pacifique des différends en Europe, dans *Právník*, No 11 (1991) en collaboration avec M. Potočný.

Documents choisis pour l'étude du droit des Communautés européennes, Prague, 1991, en collaboration avec I. Jirůska.

The First Site Visit of the International Court of Justice in Fulfillment of Its Judicial Function, dans *American Journal of International Law*, No 1 (1998), en collaboration avec S. Wordsworth.

The Major Complexities Encountered in International Law-Making, dans *Making Better International Law : The International Law Commission At 50*, United Nations, New York, 1998.

Des droits à la responsabilité : la création de la Cour pénale internationale, *Dilema* No 12 (1998).